



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 27

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (M. Page, D. Lutz, H. Ryzebol et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (H. Nevakowski, A. Hopkins, M. Middleton et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre de la province à assumer ses responsabilités et à présenter ses excuses auprès des citoyens du Manitoba pour les dommages sociaux et économiques causés par son manque de leadership et pour la conduite déshonorante des députés du gouvernement, lesquels ont déstabilisé le gouvernement provincial et nuï aux entreprises et aux familles manitobaines. (C. Johnson, D. James, A. Berg et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre de la province à assumer ses responsabilités et à présenter ses excuses auprès des citoyens du Manitoba pour les dommages sociaux et économiques causés par son manque de leadership et pour la conduite déshonorante des députés du gouvernement, lesquels ont déstabilisé le gouvernement provincial et nuï aux entreprises et aux familles manitobaines. (J. Ferguson, D. Filmon, M. Silicz et autres)

M. SELINGER, *premier ministre*, fait une déclaration au sujet du 70^e anniversaire du Jour de la victoire en Europe.

M. PALLISTER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. le *ministre* ALLUM, M. PIWNIUK, M^{me} MELNICK ainsi que MM. SMOOK et BRIESE font des déclarations de député.

Après la période réservée aux déclarations de député, M. GOERTZEN invoque le *Règlement* au sujet de la communication de renseignements concernant les indemnités de départ versées récemment à d'anciens membres du personnel du gouvernement.

M. le *ministre* ASHTON intervient sur le rappel au *Règlement*. Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. GOERTZEN fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
CALDWELL
CHIEF
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
SWAN
WIEBE
WIGHT 31

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MARTIN
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 19

Vendredi 8 mai 2015

La séance est levée à 12 h 32, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID